

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 5 décembre 2023.

### DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_148 - VOIRIE

#### VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS POUR LA RÉPARATION ET LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LES COMMUNES DE VERSAUGUES, ST YAN, ST AGNAN ET MARTIGNY LE COMTE

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine routier, Le Grand Charolais a réalisé :

- Le remplacement d'un ouvrage d'art situé sur la commune de Martigny-le-Comte au lieu-dit « L'écheriolle » sur la VC6.
- De grosses réparations structurelles sur les ouvrages d'art situés sur les communes de St Agnan au lieu-dit « la Roche » sur la VC5 et un mitoyen aux communes de Versaugues/St Yan au lieu-dit « pré de My » sur la VC3/VC5.

Le 15 novembre 2023, le conseil municipal de la commune de Martigny-Le-Comte a donné son accord sur une participation financière par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 45 % du reste à charge. La somme de 13 757.57 € a ainsi été accordée au Grand Charolais.

Le plan de financement de l'ouvrage finalisé est détaillé dans le tableau ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT					
BESOINS HT		RESSOURCES			%
travaux OA <b>Martigny Le Comte</b> - démolition, pose cadre béton et enrochement 79 496,60 € HT	70 199,25 €	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE 70 %	49 139,48 €	62%	
	79 496,60 €	Apport de fonds de concours 45 % du reste à charge HT	13 757,57 €	17%	
Expertise Chiroptères de SHNA (861€/4 OA)	215,25 €	AUTOFINANCEMENT	16 814,81 €	21%	
<b>TOTAUX HT</b>	<b>79 711,85 €</b>		<b>79 711,85 €</b>	<b>100%</b>	

Le 16 novembre 2023, le conseil municipal de la commune de St-Agnan a donné son accord sur une participation financière par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 45 % du reste à charge. La somme de 8 720.96 € a ainsi été accordée au Grand Charolais.

Le plan de financement de l'ouvrage finalisé est détaillé dans le tableau ci-dessous :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

PLAN DE FINANCEMENT				
BESOINS HT		RESSOURCES		%
travaux OA <b>St Agnan</b> - reconstruction du radier et enrochement 47 193 € HT	39 733,00 €	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE 70 %	27 813,10 €	59%
	47 193,00 €	Apport de fonds de concours 45 % du reste à charge HT	8 720,96 €	18%
		AUTOFINANCEMENT	10 658,95 €	23%
<b>TOTAUX HT</b>	<b>47 193,00 €</b>		<b>47 193,00 €</b>	<b>100%</b>

Le 27 juin 2023, le conseil municipal de la commune de St-Yan a donné son accord sur une participation financière par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 22.5 % du reste à charge. La somme de 10 696.01 € a ainsi été accordée au Grand Charolais.

Le 12 décembre 2022, le conseil municipal de la commune de Versaugues a donné son accord sur une participation financière par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 22.5 % du reste à charge. La somme de 12 000 € maximum a ainsi été accordée au Grand Charolais.

PLAN DE FINANCEMENT DU PONT DU PRE DE MY ST YAN/VERSAUGUES				
BESOINS HT		RESSOURCES		%
Grosses réparations du pont du pré de My mitoyen à Saint Yan et Versaugues	47 112,40 €	Fonds de concours de la commune de St Yan 22,5 %	10 696,01 €	22,5%
Visite expertise SHNA OFAB (chauves-souris) devis pour 4 ouvrages 915 €	228,75 €	Fonds de concours de la commune de Versaugues 22,5 %	10 696,01 €	22,5%
2ème visite intervention SHNA OFAB (chauves-souris) devis pour 3 ouvrages 590 €	196,67 €	AUTOFINANCEMENT 55 %	26 145,80 €	55%
<b>TOTAUX HT</b>	<b>47 537,82 €</b>		<b>47 537,82 €</b>	<b>100%</b>

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5214-16,

Vu la délibération en date du 15 novembre 2023 de la commune de Martigny-Le-Comte,

Vu la délibération en date du 16 novembre 2023 de la commune de St-Agnan,

Vu la délibération en date du 27 juin 2023 de la commune de St-Yan,

Vu la délibération en date du 12 décembre 2022 de la commune de Versaugues,

Considérant que la Communauté de Communes Le Grand Charolais est compétente pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire,

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Considérant qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés,

Considérant que les communes de Martigny-Le-Comte et St-Agnan souhaitent participer à hauteur de 45 % des dépenses HT engagées par la Communauté de Communes au titre de la réalisation de cet équipement d'intérêt communautaire,

Considérant que les communes de St-Yan et Versaugues souhaitent participer à hauteur de 22.5 % des dépenses HT engagées par la Communauté de Communes au titre de la réalisation de cet équipement d'intérêt communautaire,

Considérant dès lors qu'il y a lieu de délibérer sur la participation financière de ces communes,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 30/11/2023,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 04/12/2023,

*Après interventions du Président Gérald GORDAT, Christian LAROCHE,*

### **Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

#### **DÉCIDE**

- **D'accepter le versement d'un fonds de concours de 13 757.57 € accordé par la commune de Martigny-Le-Comte à la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour la reconstruction d'un ouvrage d'art,**
- **D'accepter le versement d'un fonds de concours de 8 720.96 € accordé par la commune de Saint-Agnan à la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour la réparation d'un ouvrage d'art,**
- **D'accepter le versement d'un fonds de concours de 10 696.01 € accordé par la commune de Saint-Yan à la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour la réparation d'un ouvrage d'art,**
- **D'accepter le versement d'un fonds de concours de 10 696.01 € accordé par la commune de Versaugues à la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour la réparation d'un ouvrage d'art,**
- **D'inscrire le montant au budget principal à l'article 13241,**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX</b>
<b>Membres présents à la séance : 53</b>	<b>Votants : 60</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Thomas MEUNIER, Thierry AUCLAIR, David BÊME, André JARRIER, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Guillaume CHAUVEAU à Julien GAGLIARDI, Jean-Bernard DESCHAMPS à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Michel TRAVELY à Jean-Marc NESME

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Magali DUCROISET, Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Régis GAUTHERON, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Pascal RAMEAU, Jean-Baptiste LEFORT, André RIBOULIN, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 11 décembre 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**